



aux Sources de la Drôme
Communauté des Communes du Diois

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 29 JUIN 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-neuf juin, à 17h30, le Conseil communautaire de la Communauté des Communes du Diois (Drôme) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à Recoubeau-Jansac, sous la Présidence de Monsieur Alain Matheron, Président.

Date de la convocation du Conseil : 21/06/2023

<p>Nombre de conseillers en exercice : 74 Présents : 50 Excusés : 24 Votants : 57 pour les points 1, 6 et 7 ; 54 pour les points 2 à 5 et 8 à 12 ; 53 pour le point 13.</p>	<p><u>ANCIEN Canton de Luc-en-Diois</u> : MM. BOEYAERT (AUCELON), PHILIPPE (BARNAVE) ; FAUCHIER (BEAUMONT EN DIOIS) ; MOLINA (BEAURIÈRES) ; JULIEN (LESCHE EN DIOIS) ; FALCON (LES PRÉS) ; BREYTON, MELLET (LUC EN DIOIS) ; GUILHOT (MISCON) ; LECLERCQ (MONTLAUR EN DIOIS) ; JOUBERT (POYOLS) ; ROUIT (RECOUBEAU-JANSAC) ; ARAMBURU (VAL DROME).</p> <p><u>PRÉSENTS EN QUALITÉ DE SUPPLÉANTS</u> : MM. FAURÉ (CHARENS) ; LAUBY-CHALANCON (LA BATTIE DES FONTS) ; GRANJUX (VAL MARAVEL).</p> <p><u>ANCIEN Canton de Die</u> : MM. GAUTIER (BARSAC), BELVAUX, BERTRAND, BIZOUARD, DU RETAIL, GIRARD A., LLORET, MOUCHERON, PERRIER, REY, ROUX, SICARD, TREMOLET (DIE) ; SELIER (MARNIGNAC) ; GERY (MONTMAUR EN DIOIS) ; ROLLAND (PONET ST AUBAN) ; VINAY (PONTAIX), ALLEMAND, MOLLARD (SOLAURE-EN-DIOIS) ; MONGE (STÉ CROIX).</p> <p><u>PRÉSENTE EN QUALITÉ DE SUPPLÉANTE</u> : MME BRONCHART (ST ANDEOL).</p> <p><u>ANCIEN Canton de La Motte Chalancon</u> : MM. BAUDIN (BELLEGARDE EN DIOIS) ; ANGIBAUD (ESTABLET) ; DELAGE (ST DIZIER EN DIOIS) ; FERNANDEZ (ST NAZAIRE LE DÉSERT).</p> <p><u>PRÉSENTS EN QUALITÉ DE SUPPLÉANTS</u> : MM. ROUX Carole (CHALANCON) ; PATRAS (ROCHEFOURCHAT).</p> <p><u>ANCIEN Canton de Châtillon-en-Diois</u> : MM. TOURRENG (BOULC) ; VANONI, VINCENT (CHATILLON EN DIOIS) ; MATHERON (LUS LA CROIX HAUTE) ; CRIQUI, FAVIER (MENGLON) ; PELLINI (ST ROMAN).</p> <p><u>POUVOIRS</u> : MM. BECHET à MOUCHERON, CHEVALLIER à BERTRAND, GIRARD S. à GUIRARD A., GUENO à SICARD, JOUBERT D. à BELVAUX, LAVILLE à TREMOLET, TESSERON à PERRIER.</p> <p><u>EXCUSÉS</u> : MM. BINET (GLANDAGE) ; BERNARD (LUS LA CROIX HAUTE) ; MONGE (ARNAYON) ; REYNAUD (BRETTE) ; CHAUVIN (GUMIANE) ; COMBEL (LA MOTTE CHALANCON) ; VINCENT (PRADELLE) ; BRACHET (ROTTIER) ; BRES (VOLVENT) ; FONTAINE (JONCHERES) ; MUNOZ (PENNES LE SEC) ; MEJEAN (CHAMALOC) ; BECHET, CHEVALLIER, FATHI, GIRARD S., GUENO, JOUBERT, LAVILLE, TESSERON (DIE) ; CHARRIER (LAVAL D'AIX) ; GUIRONNET (ROMEYER) ; TUZ (ST JULIEN EN QUINT) ; GUILLEMINOT (VACHÈRES EN QUINT).</p> <p><u>Départ en cours de séance</u> : BOEYAERT (AUCELON), FERNANDEZ (ST NAZAIRE LE DÉSERT), GUILHOT (MISCON) et REY (DIE).</p> <p><u>ÉGALEMENT PRÉSENTS</u> : FORTIN, COSTE, COURTHIAL.</p>
---	--

Le quorum est atteint.

Marion PERRIER est secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 23 mars 2023 est approuvé à l'unanimité, suite à correction page 28 du terme « péremption » en « préemption ».

Ont été présentées en séance les 13 délibérations suivantes :

Délibération C230629-01 :

Alimentation : Délibération sur la feuille de route du Projet Alimentaire Territorial
- Approuvée

Délibération C230629-02 :

France Services : Précision de l'intérêt communautaire
- Approuvée

Délibération C230629-03 :

Mobilité : Convention de délégation de compétence régionale
- Approuvée

Délibération C230629-04 :

Mobilité : Adhésion association Vélo & Territoires
- Approuvée

ARNAYON
AUCELON
BARNAVE
BARSAC
BEAUMONT-EN-DIOIS
BEAURIÈRES
BELLEGARDE-EN-DIOIS
BOULC
BRETTE
CHALANCON
CHAMALOC
CHARENS
CHATILLON-EN-DIOIS
DIE
ESTABLET
GLANDAGE
GUMIANE
JONCHÈRES
LA BATTIE-DES-FONTS
LA MOTTE-CHALANCON
LAVAL D'AIX
LES PRÉS
LESCHE-EN-DIOIS
LUC-EN-DIOIS
LUS-LA-CROIX-HAUTE
MARNIGNAC
MENGLON
MISCON
MONTLAUR-EN-DIOIS
MONTMAUR-EN-DIOIS
PENNES-LE-SEC
PONET-ST AUBAN
PONTAIX
POYOLS
PRADELLE
RECOUBEAU-JANSAC
ROCHEFOURCHAT
ROMEYER
ROTTIER
SAINT-ROMAN
SOLAURE-EN-DIOIS
ST ANDEOL-EN-QUINT
ST DIZIER-EN-DIOIS
ST JULIEN-EN-QUINT
ST NAZAIRE-LE-DESERT
STE CROIX
VACHÈRES-EN-QUINT
VAL MARAVEL
VALDROME
VOLVENT

Délibération C230629-05 :

Programme LEADER Terres de Dauphiné : Désignation de membres publics pour le Comité territorial et le Comité de programmation

- Approuvée

Délibération C230629-06 :

OPAH - RU : Conventonnement avec l'ANAH et les acteurs partenaires de l'opération

- Approuvée

Délibération C230629-07 :

Petite-enfance / Bâtiments : Avenant à la convention de fonds de concours pour le financement des travaux sur la micro-crèche Les ptits du désert à St Nazaire-le-Désert

- Approuvée (*DFernandez, Maire de Saint Nazaire-le-Désert, ne prend pas part au vote*)

Délibération C230629-08 :

Finances : Décision modificative n°1 du Budget principal

- Approuvée

Délibération C230629-09 :

Finances : Révision de l'Autorisation de Programme (AP) Modernisation des déchetteries

- Approuvée

Délibération C230629-10 :

Zéro Déchet : Adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) pour l'année 2022

- Approuvée

Délibération C230629-11 :

Tourisme : Demande de dénomination « territoire touristique » pour l'ensemble du territoire de la Communauté des Communes du Diois (CCD)

- Approuvée

Délibération C230629-12 :

Sport de pleine nature : Élargissement de l'intérêt communautaire relatif au conventonnement des sites d'escalade

- Approuvée

Délibération C230629-13 :

Partenariat : Pacte de gouvernance du Parc Naturel Régional du Vercors

- Approuvée